



**AVIS
DE SÉCURITÉ
IMPORTANT
SUR LE GAZ NATUREL**

**Ce que tout le
monde doit savoir**

ÇA SENT LE GAZ ?

Quittez les lieux et appelez-nous
immédiatement !

**(413) 536-9300 (option 1)
ou 911**



Cette info sécurité vous est fournie en partenariat avec :



NOTRE ENGAGEMENT SÉCURITÉ

La sécurité est la toute première priorité de l'industrie du gaz naturel. À l'échelle nationale, plus de trois millions de kilomètres de gazoducs et conduites d'alimentation délivrent chaque jour le gaz naturel en toute sécurité, fiabilité et efficacité à ses usagers résidentiels, commerciaux et industriels.

COMMENT RECONNAÎTRE UNE FUITE DE GAZ



Odeur

Une odeur d'œuf pourri est ajoutée au gaz pour vous aider à le reconnaître. Toutes les conduites ne sont pas « odorisées » et l'odeur peut se dissiper avec le temps.



Apparence visuelle

Vous voyez un nuage blanc, une brume ou un brouillard, des bulles dans une flaque d'eau ou une explosion de poussière. La végétation peut aussi sembler morte ou mourir sans raison apparente.



Bruit

Vous entendez un bruit inhabituel, comme un sifflement ou un grondement.



Pas à l'aveuglette !

Appelez le **811** avant de creuser.
C'est la loi !

Les travaux d'excavation sont responsables de près de 60 % des dégâts accidentels causés aux conduites de gaz naturel souterraines. Même une simple bêche peut causer suffisamment de dégâts pour provoquer une fuite ou d'autres problèmes !

Le gaz naturel est historiquement très sûr.

Comme toutes les formes d'énergie, il doit être manipulé avec prudence. Le fait de ne pas prendre les précautions nécessaires risque de provoquer une situation dangereuse, telle qu'un incendie, une explosion ou une asphyxie.

QUE FAIRE SI VOUS SOUPÇONNEZ UNE FUITE DE GAZ

Rendez-vous dans un endroit sûr et appelez-nous immédiatement. N'utilisez pas votre téléphone ou votre téléphone cellulaire dans votre domicile.

Indiquez l'adresse exacte avec la rue transversale.

Ne fumez pas, n'allumez pas de bougies et n'actionnez pas d'interrupteurs ou d'appareils électriques. Ceci produirait une étincelle, enflammerait le gaz et provoquerait une explosion.

Dites-nous si des excavations ou des travaux sur les égouts sont en cours dans le quartier.

Avant de creuser : Que vous soyez professionnel ou non, vous devez, avant de creuser, faire marquer l'emplacement exact des conduites de gaz naturels proches.

C'est facile et c'est gratuit.

- 1** C'est la loi : vous devez appeler le 811 avant de creuser.
- 2** Votre demande sera transmise à votre compagnie du gaz locale, dont un représentant viendra marquer l'emplacement des conduites.
- 3** Une fois l'emplacement marqué, faites-y attention et creusez prudemment.

Prêts à faire face aux urgences.

En collaboration avec les services d'intervention d'urgence et les autorités locales et d'État, nous effectuons des formations et des exercices périodiques de prévention et de préparation aux situations d'urgence. Nos plans et procédures d'urgence font l'objet de mises à jour régulières et sont mis à la disposition des autorités fédérales et d'État.

INFORMEZ VOTRE FAMILLE

Il est important d'informer chaque membre de votre famille sur les caractéristiques du gaz naturel et que chacun soit prêt à réagir de manière appropriée pour assurer votre sécurité et celle d'autrui.

**SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ
OU QUE VOUS SOUPÇONNEZ UNE FUITE,
N'ATTENDEZ PAS !**

Quittez les lieux et appelez-nous immédiatement.

NE SUPPOSEZ PAS que quelqu'un d'autre signalera le problème.



Ne supposez pas ! Les conduites de gaz naturel courent souvent le long de la voie publique et peuvent être proches ou même sur les lieux d'une propriété privée. Elles sont parfois marquées de repères, mais il n'y a très souvent aucune indication en surface. Ne supposez pas savoir où se trouvent les conduites souterraines – si vous n'appellez pas le 811, vous posez un risque à la sécurité publique, vous pourriez causer des dégâts coûteux et vous risquez de sérieuses amendes !



Les repères de conduite comme ceux illustrés ci-dessus indiquent le nom de l'opérateur et le numéro de téléphone à composer en cas d'urgence. Même en l'absence de repère, il peut y avoir des conduites de gaz dans les environs. Appelez toujours le 811 avant de creuser ! Tous les repères de conduite possibles ne sont pas illustrés ici.